

## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 septembre 2022

### Colloque annuel du SER : Erik ORSENNA et Jean-Louis BAL remettent le Trophée des énergies renouvelables à Alain LEBOEUF, Président du Conseil départemental de la Vendée

**L'académicien, Erik ORSENNA, et Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), ont remis ce jour à la tribune du 23<sup>ème</sup> colloque du SER, le Trophée des énergies renouvelables\* à Alain LEBOEUF, Président du Conseil départemental de la Vendée.**



Cette année, le Comité de pilotage du colloque annuel du SER a choisi de remettre son prix à Alain LEBOEUF, dont le département constitue un modèle dans le domaine de la transition énergétique.

Aujourd'hui, en Vendée, grâce à la volonté politique, 10 % du gaz consommé est du biogaz, près de 20 % de l'électricité provient de ressources renouvelables locales et 300 kg d'hydrogène vert (bientôt une tonne) sont produits quotidiennement. De plus, à ce jour, six stations distribuant du bioGNV, une station distribuant de l'hydrogène vert (la 2<sup>ème</sup> est en construction) et 101 bornes de recharge électrique sont ouvertes au public. Elles permettent d'avitailer aussi bien les bus et bennes à ordures des collectivités que les camions des entreprises. Toutes ces productions sont issues des ressources locales.

Cette réussite illustre le rôle clé des échelons territoriaux dans la mise en œuvre de cette transition énergétique. C'est avec les territoires - régions, départements, communes, monde associatif, acteurs économiques et citoyens - que les énergies renouvelables pourront accélérer leur déploiement.

Cet élan départemental tient beaucoup à l'engagement sans faille d'Alain LEBOEUF qui a su impulser des innovations volontaristes tout en fédérant l'ensemble des acteurs concernés. Président de la SEM Vendée Energie, depuis septembre 2014, et Président du Conseil départemental depuis juillet 2021, Alain LEBOEUF ne cesse d'impulser, d'oser, d'innover, multipliant ainsi les projets exemplaires à haute valeur ajoutée pour le département.

*\* Depuis 2003, le Trophée des énergies renouvelables récompense chaque année, à l'occasion du colloque du SER, une personnalité, une entreprise, un organisme, une collectivité ou une nation engagée dans le développement des énergies renouvelables.*

#### Contact presse :

Quitterie VINCENT  
[quitterie.vincent@enr.fr](mailto:quitterie.vincent@enr.fr)  
01 48 78 05 60

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [@ser\\_enr](https://twitter.com/ser_enr)  Syndicat des énergies renouvelables